

tueusement à vous, aux deux Chambres et à tout le peuple dont vous êtes le président, la bénédiction apostolique.

“ Donné à Rome, près Saint Pierre, le 30 janvier 1 89, la onzième année de Notre pontificat.

“ LÉON XIII, PAPE. ”

Troisième dimanche du Carême

Il dit : “ Je retournerai dans la maison d'où je suis sorti.”

(S. Luc, xi, 24.)

L'avertissement que Notre-Seigneur vous donne dans l'évangile d'aujourd'hui, est un des plus terribles, mes frères, mais il peut ne pas paraître clair à ceux à qui il est adressé, ceux qui, aujourd'hui et dans tous les temps, sont exposés au danger que le démon revienne en eux, ainsi que le dit Jésus. Aujourd'hui, grâces à Dieu ! il n'arrive pas souvent qu'on trouve des gens réellement possédés du démon, dans le sens propre du mot.

Mais dans le sens général, il y a beaucoup de gens qui sont possédés du démon. Ce sont ceux qui sont en état de péché mortel. Satan a reconquis sur eux la possession dont il avait été chassé par le saint baptême. Et il est en eux comme un démon muet, semblable à celui que, selon l'Evangile, Notre-Seigneur chassa ; c'est à dire qu'il rend muets les gens qu'il possède, en les empêchant de dire leurs péchés et de s'en délivrer par la confession.

Mais le démon muet est souvent chassé, en particulier aux époques de grâce spéciale et de secours de Dieu, tel que ce saint temps du Carême où nous sommes, ou le temps d'une mission ou d'un jubilé. A de telles époques, on voit toujours des gens qui ont été éloignés des sacrements depuis des années, y revenir et faire des efforts pour s'amender et sauver leur âme.

C'est un grand déboire pour le démon qui avait compté sur ces gens comme siens. Il a une tendresse spéciale pour ces âmes qui ont été siennes si longtemps. Aussi quand il en est chassé, il ne se tourne pas simplement vers d'autres affaires, comme vous pourriez le croire, mais il a toujours l'œil sur cette âme où il était chez lui. Il se dit quand il trouve qu'il n'est pas aussi bien ailleurs : “ Je retournerai dans la demeure d'où je suis sorti ; je verrai si je ne puis m'y établir de nouveau.”

Ainsi il revient à son ancienne demeure, à cette âme qui a été sienne ; et trop souvent il trouve aisément à la conquérir de nouveau. Et réellement, il la trouve “ balayée et meublée ” comme dit Notre-Seigneur, et toute prête à le recevoir. Alors il y entre et prend son ancienne place. L'âme, qui s'était débarrassée du péché par la confession, y retombe.

Quelle pitié cela est ! Et cependant combien c'est commun ! combien il y a de gens qui, un mois après une mission, ou quelque autre occasion, retombent dans leurs anciens péchés, les mêmes, comme s'ils ne s'en étaient pas confessés du tout !